

# Fiches pratiques

## Comment identifier les utilisateurs ?

# NOMMER LES PROFESSIONS UTILISATRICES DE LA BASE

---

**Thésaurus concerné : Thésaurus des professions utilisatrices de la base**

## ■ Pourquoi nommer les professions utilisatrices de la base ?

Chaque personnel du SSTI s'identifie sur les différents logiciels qu'il utilise. Pour ce faire, une homogénéisation des appellations des différentes fonctions est mise à disposition, afin de permettre plus de lisibilité.

## ■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

### ⚙ [Descriptif du Thésaurus des professions utilisatrices de la base, utilisé pour cette saisie](#)

Les Groupes Thésaurus de Présanse ont orienté leur choix sur une nomenclature existante qu'ils ont adaptée aux besoins de la profession : la liste stabilisée dans la Convention Collective Nationale des Services de santé au travail interentreprises.

Ce Thésaurus comprend 35 libellés actifs. Deux qualificatifs peuvent être liés aux intitulés des fonctions : la classe CCN (selon la Convention Collective Nationale des SSTI) et l'appartenance à la filière « Prévention ».

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori, et constitué au maximum de quatre digits.

### ⚙ [Méthodologie de veille et de mise à jour](#)

S'agissant d'un Thésaurus adapté répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

**Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : [veille-thesaurus@presanse.fr](mailto:veille-thesaurus@presanse.fr).**

L'ensemble des modifications apportées aux Thésaurus des professions utilisatrices de la base entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « [Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2020.1 et 2021](#) » est annexé au présent guide.



Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus des professions utilisatrices de la base entre les versions 2020.1 et 2021.

**La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :**




**PDF**

**THÉSAURUS** Version 2021  
**HARMONISÉS**

**(Cf. annexe n°1)**

